



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rouen, le 15 septembre 2016

M. Franck Lelièvre
Inspecteur pédagogique régional

à
Mesdames et Messieurs les professeurs de
Philosophie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de l'enseignement public et
privé

Envoi par courrier électronique

Rectorat

OBJET : lettre de rentrée 2016

Inspection pédagogique
régionale

Préambule commun aux inspecteurs du second degré

Dossier suivi par
Monsieur Franck Lelièvre
IA-IPR de Philosophie
Téléphone
02 32 08 91 20
02 32 08 91 23

La refondation de l'école entre dans sa quatrième année. Les évolutions impulsées s'inscrivent dans une cohérence d'ensemble : instaurer une continuité dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et favoriser, pour tous les cycles, un renforcement des apprentissages et, notamment des fondamentaux.

En relation avec la circulaire de rentrée 2016 (BO n°14 avril 2016), l'ambition académique attend :

- une école qui se transforme au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages,
- une école inclusive pour la réussite de tous,
- une école qui fait vivre les valeurs de la République.

Les corps d'inspection poursuivront les actions engagées afin d'accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes (collèges), la continuité des apprentissages (cycle 3 et liaison collèges/lycées) et la construction du projet personnel de chaque élève jusqu'au post-bac.

Préambule commun aux IA-IPR

La refondation de l'École de la République est au cœur de notre projet académique 2014-2017, structuré autour de quatre axes :

- Axe 1 : [L'ambition pour chaque parcours](#)
- Axe 2 : [Former un élève connecté et participatif](#)
- Axe 3 : [L'éducation dans un monde ouvert](#)
- Axe 4 : [Des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie](#)

Fax
02 32 08 91 24
Mél
franck.lelievre@ac-rouen.fr
ia-ipr.secretariat@ac-rouen.fr

25 rue de Fontenelle
76037 Rouen cedex

Les contrats d'objectifs et les projets d'établissement s'inscrivent dans les projets des Bassins d'Éducation et de Formation et les projets de réseaux, qui alimentent concrètement les orientations et actions du projet académique que nous aurons, ensemble, à évaluer.

Lors des rencontres individuelles et collectives dans vos établissements, l'observation et l'accompagnement menés par les IA-IPR (conseils, formations, inspections, ...) pourront s'effectuer dans le cadre de l'enseignement commun, de l'accompagnement personnalisé, de tout autre projet notamment les enseignements pratiques interdisciplinaires. Ils porteront principalement sur :

- les pratiques d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves ;
- la prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;
- la mise en activité des élèves au service de l'acquisition de connaissances et de la construction de compétences ;
- la place du numérique dans les choix didactiques et pédagogiques ;
- la mise en œuvre d'un travail d'équipe pédagogique et éducatif cohérent avec les orientations disciplinaires et les objectifs du projet d'établissement ;
- l'implication de toutes et de tous dans la construction des parcours éducatifs ;
- l'implication de toutes et de tous dans l'ouverture culturelle et internationale, dans la formation citoyenne.

Tout en souhaitant vous accompagner dans l'analyse de vos pratiques professionnelles, les IA-IPR resteront à l'écoute des remarques formulées et seront attentifs au développement de dispositifs contribuant à la réussite de tous les élèves.

Philosophie

Madame, Monsieur, cher collègue,

En ce début d'année, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux collègues qui entrent dans l'académie et à ceux qui débutent dans le métier.

Je remercie l'ensemble des collègues pour leur investissement dans leurs missions, notamment au moment des réunions de commission en juin dernier, où je n'ai pu être, comme à l'accoutumée, parmi vous. Je remercie particulièrement les responsables pour leur précieux secours.

En ces temps si particuliers, je ne peux que redire, avec l'inspection générale de philosophie, que « la relation de la discipline 'philosophie' aux 'valeurs de la république' n'est pas simplement évidente ou naturelle, elle n'est pas non plus étroite ou inévitable, elle est tout bonnement *architectonique* »

<http://republique-emc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article19>

Comme vous le savez, la mise en œuvre des certaines vertus intellectuelles, morales et civiques est inséparable de notre enseignement qui vise « dans l'ensemble de ses démarches à développer chez les élèves [...] le sens de la responsabilité intellectuelle [et] contribue ainsi à former des esprits autonomes, avertis de la complexité du réel et capables de mettre en œuvre une conscience critique du monde contemporain ».

Cette mise en œuvre peut requérir votre participation active et bienvenue au nouvel « enseignement moral et civique » mis en place depuis l'an passé. En voici les programmes et quelques ressources pour sa mise en œuvre.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90243

<http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>

<http://republique-emc.spip.ac-rouen.fr/>

Elle suppose également votre attention et votre réflexion, tant individuelle et collective, sur la mise au travail efficace des élèves et sur les conditions d'une évaluation juste, grâce à des

critères clairs et partagés et l'habitude d'échanges, en établissement, au sein des équipes pédagogiques, sur le mode de ce qui se pratique aussi au moment du baccalauréat. Des moments de formation spécifiques vous seront proposés à cet effet. Ces différents aspects sont l'objet d'un ensemble de « recommandations concernant le travail dans les classes de philosophie » qui remplacent la circulaire antérieure. Je vous recommande de vous les approprier.

http://philosophie.discip.ac-caen.fr/sites/philosophie.discip.ac-caen.fr/IMG/pdf/recommandationstravailclasses_igen_ipr.pdf

Trois journées de formation continue vous sont proposées cette année. Comme l'an passé, l'inscription se fera par retour d'un courrier qui vous sera envoyé dans vos établissements.

Une première, qui n'a pu se tenir l'an passé et remplace une formation prévue, portera, grâce à Adinel Bruzan, sur le travail de Natalie Depraz à propos des « **Philosophies de l'attention** ».

« **Esthétique, cinéma et pensée critique allemand** », sous la responsabilité et autour des recherches de Nicolas Rialland.

Enfin, j'interviendrai, avec Christopher Hamel, dans une journée de formation qui portera sur « **Laïcité et philosophie de la république** ».

Je vous rappelle pour finir, à toutes fins utiles, les **textes majeurs** en vigueur qui encadrent notre enseignement :

SERIES GENERALES :

Programme : Arrêté du 27-05- 2003 (BO n° 25 du 19-06-2003).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/25/MENE0301199A.htm>

SERIES TECHNOLOGIQUES :

Programme : Arrêté du 26-7-2005 (BO n°7 du 1-09-2005).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs7/MENE0501664A.htm>

Epreuves : Note de service n° 2006-087 du 19-05-2006 (BO n°8 du 23-06-2006).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601210N.htm>

Série TMD : Arrêté du 15-06-2006 (BO n°27 du 6-07-2006)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/27/MENE0601484A.htm>

COMMISSIONS D'ENTENTE ET D'HARMONISATION :

Note de service n°95-113 du 9-05-1995.

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_1231.pdf

EPREUVES DE PHILOSOPHIE AU BACCALAUREAT GENERAL :

Note de service n°2012-1118 du 31-7-2012 (BO n°31 du 31-7-2012).

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61108

Je rappelle également les différents dispositifs et enseignements au sein desquels les professeurs de philosophie ont toute leur place.

ORGANISATION ET HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS DU CYCLE TERMINAL DES LYCEES, SANCTIONNES PAR LE BACCALAUREAT GENERAL (notamment finalités de l'accompagnement personnalisé) :

Arrêtés des 27-1 et 1-2-2010 (BO n°1 du 4-2-2010).

<http://www.education.gouv.fr/cid50480/mene0929859a.html>

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (classes de seconde générale et technologique, de première et de terminales des séries générales.

Arrêté du 12-6-2015 - J.O. du 21-6-2015.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90243

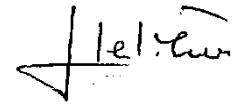
LA PHILOSOPHIE AVANT LA TERMINALE :

Circulaire n°2011-023 du 21-2-2011 (BO n°9 du 3-3-2011).

<http://www.education.gouv.fr/cid55161/mene1100064c.html>

Je remercie particulièrement nos webmestres, Stephen Mangeon et Jean-Marc Gault pour leur investissement.

Je vous souhaite, pour finir, à tous une excellente année scolaire, couronnée par la réussite et par la reconnaissance de vos élèves.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lelievre' with a stylized flourish at the end.

FRANCK LELIEVRE